

La constitution de Bou'Sol s'est appuyée sur la rencontre d'acteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitant s'engager dans un **projet de Territoire et de Solidarité, axé sur la filière blé/farine/pain.**

Engagée dans cette dynamique, Bou'Sol s'est créée sous format SCIC en 2013 et se positionne comme une tête de réseau en assurant l'émergence et l'animation de **boulangeries d'insertion et solidaires** dénommées « **Pain et Partage** ».

EN 2020, BOUS'SOL S'EST CONCENTRÉE SUR:

- 1 Une stratégie d'essaimage de nouvelles boulangeries solidaires permettant la redynamisation économique, solidaire et durable des territoires (**+ de 2,8 millions pains de 400 g façonnés**).
- 2 La mise en œuvre de parcours formatifs permettant la sécurisation de trajectoires professionnelles dans les métiers de la boulangerie (**65 % de sorties positives** vers l'emploi ou la formation).
- 3 La coopération entre acteurs de la filière blé bio locale permettant le développement des surfaces agricoles utiles (**1420 tonnes de farines issues de 4 meuniers locaux et partenaires**).
- 4 La valorisation d'une alimentation saine et durable pour le plus grand nombre (**350 clients** dont structures scolaires et médico-sociales, entreprises, associations).

Bou'Sol compte **8 salariés et 6 adhérents**, les boulangeries « Pain et Partage », qui emploient au total 109 salariés dont 84 en contrat d'insertion et dont le chiffre d'affaires cumulé est de **2 650 000 €**.

LE PROJET RÉSILIENCE 2021-2023

L'ambition de Bou'sol est de devenir un acteur majeur de la transition sociale et environnementale dans le secteur de l'alimentaire:

- Devenir l'acteur de référence sur les dynamiques de professionnalisation boulangerie pour des publics éloignés de l'emploi.
- Devenir leader de l'approvisionnement en pain frais bio local et solidaire à destination de la restauration collective.
- Renforcer son positionnement de premier développeur de filières d'approvisionnement 100 % locales/100 % bio.

OBJECTIFS 2021-2023

- **Essaimage**
 - ▷ Phase de préfiguration Pain et Partage « Ile de France » en cours, voire deux autres implantations à moyen terme.
 - ▷ Déploiement d'une étude de faisabilité pour Nice et Toulouse (création en 2022).
 - ▷ Identification de deux nouveaux territoires en 2023 (Perspectives: 20 à 25 boulangeries au niveau national d'ici 2029).
- **Structuration**
Déploiement des actions et renforcement des missions, moyens du fonds de dotation Bou'Sol.
- **Projet Pastis à Marseille**
Création d'un tiers lieu alimentation durable dans les quartiers Nord.

BÉNÉFICIAIRES

- **Salariés en parcours d'insertion au sein des boulangeries**
Renforcement de la dynamique de formations, passerelles emploi: **2021: 80 ETP - 2022: 100 ETP - 2023: 120 ETP.**
- **Consommateurs**
 - ▷ Accroissement du nombre et de la typologie des bénéficiaires (notamment sur le segment médico-social).
 - ▷ Renforcement des actions en lien avec les associations, les collectifs citoyens, les acteurs de l'aide alimentaire...

BUDGET 2021: 500 K€

CA: 70 % - Autres financements: 30 %

LES BESOINS

FINANCIERS

60 K€/an affectés sur un volet temps homme dédié au développement du projet ainsi qu'à l'acquisition de compétences externes (prestataires/partenaires) sur des compétences complémentaires.

EN ACCOMPAGNEMENT

- Réflexion stratégique et structuration réseau (juridique pour la « SAS Pain et Partage Développement », qualité...).
- Mise en relation avec le secteur caritatif et médical.